

# La démocratie et les libertés publiques sous couvre-feu

**Que reste-t-il de la démocratie, du droit d'expression, du droit de manifester, de décider collectivement... Quand nous vivons en « État d'urgence permanent »**

**Qu'en est-il aujourd'hui ? Sinon une obsession sécuritaire !**

- Projet de loi de sécurité globale interdisant de photographier des policiers ou les gendarmes, y compris pour la presse, autorisation de port d'arme pour les policiers municipaux, maintien du port d'arme pour les policiers ou gendarmes hors du service, intervention des entreprises privées dans le maintien de la sécurité nationale (vigiles, milices...). Projet de loi sanctionnant les supposées intentions par la surveillance généralisée, le fichage systématique et les arrestations préventives de la population, mais aussi des militants syndicaux et progressistes qui doivent pouvoir exercer leurs droits fondamentaux sans être entravé, ni réprimé.
  - « Projet de loi confortant le respect des principes de la République », ou projet de loi sur les séparatismes, visant principalement le culte musulman et les populations racisées contenant des mesures qui constituent de profondes régressions démocratiques. C'est le cas en particulier de l'imposition à toutes les associations d'un « contrat d'engagement républicain ». C'est une modification importante d'une liberté fondamentale, la liberté d'association. En multipliant les contrôles sur les associations, c'est un affaiblissement des contre-pouvoirs existants et une dégradation du rapport de force entre société civile et institutions qui s'imposent.
  - Le 2 décembre 2020, trois décrets modifiant le Code de la sécurité intérieure sur le traitement des données personnelles ont provoqué les foudres et les inquiétudes de nombreux défenseurs des droits humains mais aussi d'organisations syndicales.
  - Dans les entreprises, mise en place du Comité social et économique (CSE) regroupant trois instances, dont le CHSCT et diminuant de plus de 30 % le nombre de délégués des personnels.
  - Projet de réforme des universités interdisant l'occupation des campus, et donc les luttes des étudiantEs et mettant la recherche sous surveillance.
  - Prorogation de « l'état d'urgence sanitaire » jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2021.
  - Comment les parlementaires se permettent-ils de voter et de remettre en cause nos libertés ?
  - Violences policières : selon le site France Info, « en 2019, l'IGPN (Inspection générale de la police nationale) s'est vu confier 1460 enquêtes, dont 868 pour **violences volontaires**. Un chiffre en augmentation de 41 % par rapport à 2018.
- Et puis, à longueur d'articles de presse, de bulletins d'information ou de « désinformation » : **La peur, la peur, la peur**, du Covid, du migrant, du lendemain, de l'inconnu, du différent, du jeune...

## STOP aux lois liberticides !

L'avenir est ce que nous en ferons. Diffusons l'information, manifestons, interpellons nos parlementaires. Organisons la riposte, la résistance citoyenne.

*« Dans ces temps de tromperie généralisée, le seul fait de dire la vérité est un acte révolutionnaire. »*

George Orwell (décédé le 21 janvier 1950)

## Rassemblement et manifestation

**Samedi 30 janvier à 14 heures, place Saint-Corentin à Quimper**

UL CGT, CNT, UL FO, FSU, UL Solidaires, SNJ, AFPS de pays de Cornouaille, Anti-fasciste du pays de Kemper, Fraternité Quimper, Arts et Culture, LDH, Libre Pensée, Gilets Jaunes, Mouvement de la Paix, EELV, Ensemble!, FI, PCF, NPA